

ETUDES ET CONFÉRENCES

Les jeunes NEETs au Luxembourg

Décrire et comprendre le phénomène pour mieux agir

Sommaire

I Les jeunes NEETs au Luxembourg : analyser l'hétérogénéité des situations et comprendre les causes	5
1. Objectif de l'étude : mieux connaître les jeunes en difficulté pour mieux agir	6
2. Les jeunes en difficulté appréhendés par le concept de NEET (Not in Education, Employment or Training)	6
3. Mesurer la gravité de la situation des jeunes NEETs : nécessité d'une approche holistique...	6
4. ...mise en œuvre par le recours à des données administratives complétées avec une enquête ad hoc	7
4.1. Le recours aux données administratives pour construire les trajectoires des jeunes	7
4.2. Le recours à des données d'enquête pour obtenir des informations plus qualitatives et compléter les données administratives	7
5. Résultats : Quelles trajectoires, quelle vulnérabilité et quelles caractéristiques des jeunes NEETs ?	8
5.1. Persistance et récurrence du statut de NEET	8
5.2. Une forte hétérogénéité des jeunes en difficulté : des niveaux de vulnérabilité très différents associés à des situations très diverses	9
5.3. Les déterminants qui conduisent à être NEET : quel rôle jouent les capacités cognitives et le décrochage scolaire ?	12
5.3.1. Lien entre décrochage scolaire et NEET : combattre le premier pour combattre le second	13
5.3.2. Quand décrochage ne rime pas avec NEET	14
5.3.3. Quand les non décrocheurs deviennent NEETs	15
II Quelles mesures de politiques publiques pour soutenir les jeunes NEETs ?	17

Impressum

Éditeur Service National de la Jeunesse

Layout et réalisation repères.lu **Année de parution** 2017

Avant-propos

L'une des missions du Service National de la Jeunesse (SNJ) est de soutenir les jeunes ayant quitté le système scolaire et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail. Pour améliorer l'efficacité de l'action du SNJ auprès de ces jeunes (appelés NEETs – Not in Education, Employment or Training) et leur proposer des mesures en adéquation avec leur situation, il est indispensable de mieux les connaître. C'est la raison pour laquelle le SNJ, en collaboration avec la Cellule Emploi-Travail de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), a initié en 2013 un projet, co-financé par le Fonds social européen, dont l'objectif était de décrire le phénomène «NEET» et de le comprendre.

In fine, ce projet, par son envergure et son originalité, dépasse les besoins du SNJ. Il s'inscrit en effet dans une démarche holistique et transversale : holistique parce qu'elle s'est efforcée d'appréhender la situation des jeunes dans toute sa globalité ; transversale parce qu'elle conduit à une réflexion, en termes de mesures destinées à soutenir les jeunes, qui concerne différents domaines de l'intervention publique.

Cette publication, qui présente les principaux résultats du projet NEETs, est composée de deux parties. La première propose une synthèse des principaux résultats auxquels ont conduit plusieurs études menées dans le cadre de ce projet par la Cellule Emploi-Travail de l'IGSS et par le LISER¹. L'objectif global de ces études est de décrire les caractéristiques des jeunes NEETs, d'analyser l'hétérogénéité de leur situation et de comprendre les causes de leurs difficultés.

La seconde partie présente un certain nombre de propositions pour le développement de politiques publiques qui pourraient être envisagées pour soutenir les jeunes NEETs. Son objectif est de proposer des recommandations structurées autour de grands thèmes, abordant toute la diversité des jeunes en difficulté et permettant d'envisager la question de façon transversale. C'est pourquoi les mesures proposées ne relèvent pas uniquement des constats auxquels ont conduit les études citées ci-dessus. Elles intègrent également des propositions qui ont été recueillies dans le cadre des consultations régulières organisées auprès des nombreux acteurs luxembourgeois qui contribuent à soutenir les jeunes au Luxembourg. Ces consultations ont été menées à différentes étapes du projet et ont concrétisé la volonté, d'une part, de confronter les résultats obtenus avec la réalité du terrain et, d'autre part, de formuler des recommandations concrètes et utiles. Les propositions présentées tiennent également compte d'analyses et de débats en cours au Luxembourg ou à l'étranger, qui concernent d'une manière ou d'une autre la question des jeunes en difficulté. Parmi les propositions de mesures, certaines sont déjà en place, au moins partiellement. Nous avons néanmoins voulu les mentionner pour souligner leur importance dans la lutte contre le phénomène NEET.

Georges Metz

Directeur du Service National de la Jeunesse

¹ Zanardelli M. (2015) «Les NEETs dans une perspective dynamique – Analyse à partir des données administratives», Cahier statistique, IGSS, 24 p.
Hauret L. (2017) (1) «Les NEETs au Luxembourg : une population hétérogène», LISER, Rapport pour le compte du SNJ, 39 pages.
Hauret L. (2017) (2) «Lien entre décrochage scolaire et statut de NEET», LISER, Rapport pour le compte du SNJ, 29 pages.

I Les jeunes NEETs au Luxembourg : analyser l'hétérogénéité des situations et comprendre les causes

Les jeunes NEETs au Luxembourg

Mireille Zanardelli (Cellule Emploi-Travail de l'IGSS)

1. Objectif de l'étude : mieux connaître les jeunes en difficulté pour mieux agir

Les études présentées² dans ce premier document ont été réalisées dans le cadre d'un projet initié par le Service National de la Jeunesse (SNJ) et mené en collaboration avec la Cellule Emploi-Travail (CET) de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Ces travaux, co-financés par le Fonds social européen et menés de 2013 à 2017, ont pour objectif de mieux connaître les jeunes en difficulté en appréhendant l'hétérogénéité de leur situation et en identifiant les causes de leurs difficultés de manière à proposer des mesures de politiques publiques diversifiées et adaptées aux problèmes des jeunes.

2. Les jeunes en difficulté appréhendés par le concept de NEET (Not in Education, Employment or Training)

Puisque l'objectif est de mieux connaître les jeunes en difficulté, il est nécessaire en premier lieu de s'accorder sur une manière de les identifier. Or il n'existe pas de définition opérationnelle d'un jeune en difficulté. En conséquence, l'approche que nous avons adoptée dans cette étude est la suivante :

- Dans un premier temps, nous avons identifié tous les jeunes qui, à un moment donné, sont hors du marché du travail et de tout système de formation (initiale ou continue) ; ces jeunes correspondent au concept de NEET (Not in Education, Employment or Training)³.
- Comme le concept de NEET peut correspondre à des situations très hétérogènes en termes de vulnérabilité et de précarité, nous avons dans un second temps cherché à identifier la diversité des situations à laquelle ce concept peut renvoyer, de manière à mieux circonscrire les cas où un soutien public est nécessaire.

3. Mesurer la gravité de la situation des jeunes NEETs : nécessité d'une approche holistique...

Mesurer la gravité de la situation des jeunes NEETs nécessite de prendre en compte de façon simultanée l'ensemble des éléments qui peuvent y contribuer. Si l'on ne dispose que d'une vue partielle de leur situation, ce qui est le cas de la plupart des études sur les jeunes NEETs⁴, certaines situations vulnérables peuvent soit échapper totalement à l'analyse, soit être sous-estimées. C'est pourquoi nous avons proposé une approche holistique qui permet d'éviter ce problème. L'ensemble des éléments appréhendés dans notre étude étant présenté plus loin de façon exhaustive, nous nous contenterons ici de citer ceux que nous avons pris en compte dans notre étude et qui constituent des avancées importantes par rapport aux autres études :

- **La persistance et la récurrence du statut de NEET** : le fait d'être NEET à un moment donné n'est pas forcément un problème ; ce qui le devient, en revanche, c'est soit la **récurrence** de cette situation dans la trajectoire des jeunes, soit la **persistance** plus ou moins longue dans le statut de NEET. Or la quasi-totalité des travaux relatifs aux jeunes NEETs ont une dimension statique et ignorent la récurrence et la persistance du phénomène, pourtant essentielles si l'objectif est de mesurer la gravité de la situation ;

² Voir note de bas de page 1

³ Pour une définition détaillée du concept de NEET et de son interprétation, cf. Zanardelli (2015).

⁴ Pour une revue de littérature, cf. Hauret Laetitia (2017) (1).

- Le niveau de **marginalisation** des jeunes appréhendé, d'une part, par leur **éloignement au marché du travail** et aux institutions publiques engagées dans la prise en charge des jeunes en difficulté et, d'autre part, par l'existence d'un **comportement d'addiction** à la drogue ou l'alcool et de comportements déviants ; ce point est essentiel dès lors que l'enjeu est de ramener les jeunes en difficulté vers les institutions pouvant les aider, ce qui est une condition nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques ;
- La mesure des **capacités cognitives** des jeunes en difficulté ; l'objectif ici est de distinguer, parmi les NEETs, ceux pour lesquels il est raisonnable d'envisager une insertion sur le marché primaire et ceux dont les capacités pourraient être insuffisantes pour y parvenir.

A notre connaissance, il n'existe pas d'études qui analysent le phénomène des NEETs en adoptant une démarche aussi complète que celle que nous proposons.

4. ... mise en œuvre par le recours à des données administratives complétées avec une enquête ad hoc

L'envergure du projet a nécessité la mise en œuvre d'une approche originale qui a consisté, en premier lieu, à utiliser autant que possible les données administratives et, en second lieu, à les compléter par une enquête ad hoc pour collecter les informations absentes des fichiers administratifs.

4.1. Le recours aux données administratives pour construire les trajectoires des jeunes

A partir de différentes sources administratives que nous avons combinées, nous avons créé un fichier, appelé fichier « Jeunes » qui contient tous les jeunes de 16 à 24 ans résidant au Luxembourg (et affiliés au système de sécurité sociale luxembourgeois) et pour lesquels nous pouvons identifier la situation mois par mois (en emploi, en formation – initiale ou continue – ou NEET). A partir de ces situations mensuelles, nous avons pu construire les trajectoires des jeunes et ainsi mesurer la persistance et la récurrence du statut de NEET.

Cet instrument de mesure est d'autant plus intéressant qu'il garantit l'exhaustivité du phénomène⁵, ce qui n'est pas le cas des autres données administratives ayant un lien avec les jeunes en difficulté, notamment celle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE). En effet, les fichiers de l'Adem ne contiennent que des demandeurs d'emploi qui font la démarche de s'y inscrire. De la même manière, les fichiers du Ministère de l'Education nationale, qui contiennent des informations sur le décrochage scolaire (dont on imagine très facilement les liens avec le fait d'être NEET quelques années plus tard), ne répertorient que les décrocheurs scolaires d'hier. Or, les notions de décrocheur scolaire, de demandeur d'emploi et de NEET ne se superposent pas totalement et les relations entre elles ne sont pas univoques. Ainsi, ni les fichiers de l'Adem ni ceux du MENJE ne permettraient d'appréhender le phénomène des NEETS de manière satisfaisante.

Le fichier « Jeunes », constitué dans le cadre de notre projet, peut être actualisé de façon régulière et récurrente. **Ainsi l'étude a permis de créer un outil de monitoring pérenne** de l'évolution de la situation des jeunes au Luxembourg et pourra servir à orienter les politiques publiques en leur faveur.

4.2. Le recours à des données d'enquête pour obtenir des informations plus qualitatives et compléter les données administratives

Si les données administratives ont l'avantage de l'exhaustivité, elles se heurtent très souvent à une grande pauvreté en termes d'informations disponibles. Or, comme nous l'avons déjà présenté, le soutien des jeunes en difficulté nécessite d'aborder une multitude de dimensions, le plus souvent totalement absentes des fichiers administratifs (capacités cognitives, comportements d'addiction, conditions de vie, caractéristiques du milieu familial, etc.). C'est pourquoi nous avons complété les données administratives par une enquête menée auprès de jeunes NEETs et de jeunes non NEETs⁶.

⁵ Il existe malgré tout certaines restrictions à cette exhaustivité. Cf. Zanardelli (2015).

⁶ Pour plus de détails sur cette enquête, cf. Hauret (2017) (1).

5. Résultats : quelles trajectoires, quelle vulnérabilité et quelles caractéristiques des jeunes NEETs ?

5.1. Persistance et récurrence du statut de NEET

Au sein de la cohorte étudiée, constituée de jeunes devenus NEETs entre septembre 2011 et mars 2012, on observe que :

- 64 % sortent du statut de NEET dans les deux ans qui suivent. Parmi eux, 50 % sortent vers l'activité (dont les deux tiers au cours du premier semestre) et 14 % vers les études ou la formation (dont les deux tiers également au cours du premier semestre). On notera également que parmi les NEETS qui sortent du statut de NEET, plus des deux tiers ne connaissent pas de récurrence dans les 18 mois qui suivent tandis que c'est le cas du tiers restant⁷ ;
- 16 % des jeunes NEETs analysés sont encore dans la même situation deux ans après ;
- Enfin, 20 % des jeunes NEETS semblent avoir quitté le pays entre mars 2012 et mars 2014⁸.

Persistance et récurrence du statut de NEET

Persistance dans le statut de NEET au moins 24 mois	16 %
Sortie du territoire luxembourgeois	20 %
Sortie vers l'emploi, les études ou la formation sans récurrence	44 %
Sortie vers l'emploi, les études ou la formation avec récurrence	20 %

Sources : IGSS-ADEM-MENJE-CEDIES, 2012 – 2014

Globalement, la persistance et la récurrence dans le statut de NEET concerne donc environ un jeune sur trois. Ainsi, les résultats proposés ici semblent permettre de relativiser l'ampleur du phénomène des NEETs. En ne prenant pas en compte la persistance et la récurrence du phénomène, on surestime probablement la gravité du problème puisqu'on ne fait pas la distinction entre des situations temporaires qui vont se régler le plus souvent sans l'intervention publique et des situations plus préoccupantes qui vont durer et réduire les chances d'insertion des jeunes concernés. On peut évidemment comprendre la complexité qu'il y a à produire des indicateurs dynamiques (qui permettraient de tenir compte de cet aspect) ; cependant, les chiffres que nous proposons ici illustrent clairement la différence de perspective que des indicateurs statiques et dynamiques peuvent offrir et encouragent à une réflexion sur la façon de prendre en compte l'aspect dynamique dans la problématique des NEETs.

Il est important de noter qu'en utilisant des données ne couvrant qu'une période de deux ans, comme nous l'avons fait ici, il n'est pas possible d'observer les enchaînements éventuels entre récurrence et persistance. Or il serait également intéressant, en allongeant la période d'observation, d'analyser, le cas échéant, comment persistance et récurrence s'articulent au sein d'une même trajectoire. Plusieurs situations peuvent être envisagées. On peut en effet imaginer certains cas où la persistance dans le statut de NEET intervient suite à plusieurs récurrences, non vertueuses, qui au lieu de placer le jeune dans une trajectoire positive d'accumulation progressive de compétences et d'expérience, le situent au contraire dans une dynamique d'exclusion qui, à terme, le conduit à renoncer. Il est également possible que persistance et récurrence correspondent en réalité à des situations différentes au sein desquelles les deux phénomènes ne se juxtaposent pas nécessairement. En effet, la persistance dans le statut de NEET peut refléter un choix volontaire de la part de certains jeunes qui décident par exemple de voyager ou de la part de jeunes mères qui élèvent leur enfant (pour lesquelles la dimension volontaire de leur situation est sans doute moins systématique).

⁷ La fréquence de la récurrence après 18 mois estimée ici correspond à une valeur plancher dans la mesure où les jeunes ne sont pas tous observés sur une plage de temps identique.

⁸ La sortie du territoire est estimée par la sortie du système de sécurité sociale. Parmi ceux qui sortent du système de sécurité sociale, 80 % sont de nationalité étrangère et une grande majorité ne semble pas revenir au Luxembourg sur la période étudiée.

5.2. Une forte hétérogénéité des jeunes en difficulté : des niveaux de vulnérabilité très différents associés à des situations très diverses

Les analyses menées à partir de l'enquête ont eu pour objectif de mettre en évidence des groupes de NEETS partageant des caractéristiques communes. Les éléments sur lesquels cette typologie a été bâtie concernent :

- L'employabilité des jeunes, appréhendée par leurs capacités cognitives et leur niveau d'éducation,
- L'éloignement des jeunes par rapport au marché du travail et à tout système de formation (initiale ou continue), mesuré par l'existence de démarches actives pour sortir de l'inactivité ou du chômage,
- Le niveau de soutien de l'entourage,
- L'existence de comportements déviants,
- Le niveau de précarité financière et matérielle,
- L'état de santé,
- L'existence de charges familiales.

Le tableau suivant propose une description synthétique des 7 groupes identifiés à partir de notre analyse.

	Capacités cognitives	Niveau d'éducation	Existence de démarches actives pour sortir de l'inactivité ou du chômage	Soutien de l'entourage	Précarité financière	Comportements déviants	Santé	Charges familiales	Fréquence de la persistance/récurrence	Part du groupe dans l'ensemble des NEETs
G1 ⁹ . NEETs en situation de transition									20 %	15 %
G2. NEETs souffrant de problèmes de santé									41 %	7 %
G3. NEETs menant une recherche d'emploi intense, mais en difficulté d'insertion									81 %	5 %
G4. NEETs par choix									53 %	6 %
G5. NEETs au comportement déviant									59 %	10 %
G6. NEETs jeunes mères à faible capital humain									73 %	5 %
G7. NEETs démotivés en difficulté d'insertion									64 %	9 %

Guide de lecture : les cases vertes indiquent que la situation du groupe est positive, les cases rouges qu'elle est négative.

Les groupes de NEETs peuvent se structurer en trois grandes catégories de jeunes, définies par des caractéristiques communes.

La première catégorie qui rassemble les trois premiers groupes (G1, G2 et G3) se caractérise par l'intensité des démarches actives qu'ils réalisent pour s'insérer sur le marché du travail ou reprendre des études.

Autrement dit, les jeunes NEETs appartenant à cette première catégorie, dont on remarquera qu'ils n'ont pas de faibles capacités cognitives, demeurent proches du marché du travail ou du système de formation et témoignent d'une volonté de s'en sortir, ce qui nous semble être un élément fondamental en termes de dynamique vertueuse et de chances d'insertion. Le premier groupe (G1 «NEETs en situation de transition, 15%) ne semble pas vulnérable ; il ne cumule aucun des problèmes étudiés. Le statut de NEET n'est donc probablement que transitoire puisque ces jeunes en phase d'insertion ont des chances de réussite importantes compte tenu de leur employabilité. Le deuxième groupe (G2 «NEETs souffrant de problèmes de santé», 7 %) rassemble des jeunes déclarant avoir des problèmes de santé, ce qui les a conduits à un échec scolaire et donc à un faible niveau d'éducation malgré des capacités cognitives élevées. La vulnérabilité de ce groupe est plus inquiétante dans la mesure où leur problème de santé semble constituer un frein à leur insertion. Le troisième groupe (G3 «NEETs menant une recherche d'emploi intense mais en difficulté d'insertion», 5 %), malgré ses démarches actives, connaît de grandes difficultés d'insertion dont témoigne la fréquence de la récurrence du statut de NEET. Ce groupe se caractérise par des va-et-vient entre

⁹ La numérotation diffère de celle utilisée dans le rapport Hauret, 2016 (1)

activité et inactivité ou chômage. Leur situation est aggravée par une forme d'isolement social et une certaine précarité financière. En revanche, l'intensité qu'ils mettent dans la recherche d'une solution pour sortir de l'inactivité ou du chômage les conduits à être dans le « radar » des institutions en charge des jeunes en difficulté, ce qui sans être suffisante, est une condition nécessaire à un soutien public et ainsi à de meilleures chances de réussite.

Cette première catégorie rassemble 27 % des NEETS dont 15 % semblent pouvoir s'insérer relativement facilement.

La deuxième catégorie de jeunes qui rassemble les groupes G4 et G5 se caractérise par la quasi-absence de démarches actives pour sortir du statut de NEET mais par l'existence d'une certaine employabilité. Les jeunes appartenant à cette catégorie se sont éloignés du marché du travail ou du système de formation mais semblent être en capacité de s'insérer compte tenu de leur degré d'employabilité. Pour le groupe G4 (NEETs par choix, 6 %), le statut de NEET semble être un choix puisque les jeunes appartenant à ce groupe semblent assumer leur inactivité. Le groupe G5 (NEETs au comportement déviant, 10 %) rassemble en revanche des jeunes affichant des comportements déviants ; leur permettre de retrouver le chemin d'une insertion dans la société relève donc d'une prise en charge spécialisée dont la mise en œuvre dépend de la possibilité et de la difficulté d'entrer en contact avec ces jeunes. Ces jeunes au comportement déviant sont ceux qui subissent fréquemment une persistance dans le statut de NEET.

Cette deuxième catégorie de jeunes considérés comme employables mais n'effectuant que peu de démarches pour sortir de leur inactivité représente 16 % des jeunes NEETs dont 10 % affichent des comportements déviants.

La troisième catégorie de jeunes NEETs, composée des groupes G6 et G7, rassemble des jeunes ne déclarant réaliser que peu de démarches pour sortir de l'inactivité ou du chômage, ayant un faible niveau de qualification et des capacités cognitives ne permettant sans doute pas d'acquérir une formation compatible avec une insertion sur le marché primaire. Le premier groupe (G6, « NEETs jeunes mères à faible capital humain », 5 %) rassemble des femmes dont on peut penser qu'elles se sont retirées dans la sphère privée et dans l'éducation des enfants puisque ce groupe est composé essentiellement de femmes avec enfants. Le second groupe (G7, « NEETs démotivés en difficulté d'insertion », 9 %) s'approche d'une situation de retrait du marché du travail. Dans ce dernier groupe, les deux tiers des jeunes sont confrontés à la persistance ou à la récurrence du statut de NEET. Les jeunes appartenant à ce groupe cumulent de nombreux problèmes : un éloignement certain du marché du travail, associé à un manque de motivation important, une forme d'isolement social, une certaine précarité financière et surtout une faible employabilité. Le niveau de vulnérabilité de ce groupe est très élevé puisqu'il s'agit de jeunes issus de milieux défavorisés qui s'inscrivent dans une trajectoire déjà marquée par l'échec et l'exclusion puisqu'ils sont très nombreux à avoir été en situation de décrochage scolaire.

Cette troisième catégorie de jeunes, très éloignés du marché du travail et du système de formation et peu insérables, représentent 14 % des jeunes NEETs.

Les 7 groupes décrits ci-dessus représentent ensemble 57 % des jeunes NEETs. Autrement dit, 57 % des jeunes NEETs ont pu être classés dans des groupes dont les caractéristiques sont suffisamment polarisées pour donner une image assez précise de la situation à laquelle elles renvoient. En revanche, pour les 43 % restant, aucun des éléments pris en compte dans les analyses ne permet de mettre en évidence un profil spécifique se distinguant des autres situations. En effet, les NEETs restant correspondent du point de vue de l'employabilité à des profils moyens ; du point de vue social, ils ne sont pas marginalisés et ne supportent aucune des difficultés majeures qui ont été mises en évidence dans les groupes précédents (ni comportements déviants, ni problèmes de santé, ni charges familiales, ni en situation d'abandon total du marché du travail même si les démarches actives qu'ils entreprennent restent modérées). Des études complémentaires devront être réalisées pour essayer de mieux comprendre ce groupe résiduel. L'analyse des parcours postérieurs à l'enquête permettra notamment sans doute de lever en partie ces questions.

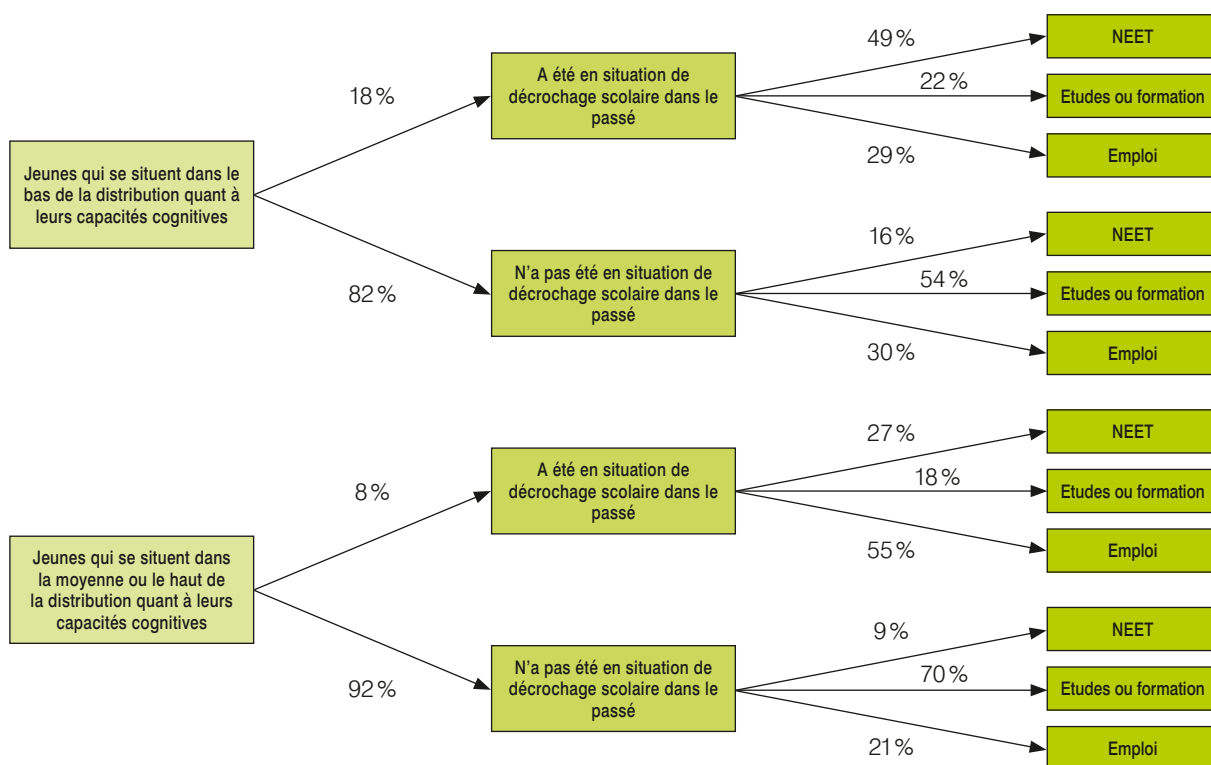
5.3. Les déterminants qui conduisent à être NEET : quel rôle jouent les capacités cognitives et le décrochage scolaire ?

L'enquête réalisée auprès des jeunes NEETs a permis de faire le lien entre le décrochage scolaire et le statut de NEET. Ce lien n'est évidemment pas univoque :

1. certes, le décrochage augmente le risque de devenir NEET (37% des décrocheurs deviennent NEETs contre 11% des non décrocheurs),
2. mais tous les décrocheurs ne deviennent pas NEETs (c'est le cas de 63% des décrocheurs) et
3. tous les NEETs n'ont pas été décrocheurs (c'est le cas de 70% des NEETs).

Le schéma suivant présente les différentes trajectoires auxquelles conduit l'enchaînement entre le décrochage scolaire et le statut de NEET. Ces trajectoires ont été distinguées selon le niveau des capacités cognitives des jeunes, ce dernier étant considéré comme un élément déterminant de leur parcours.

Sur la base de ce schéma, nous allons dans un premier temps nous intéresser au lien entre décrochage scolaire et NEET puisque, comme nous le verrons, combattre le premier permet de combattre le second. Puis nous analyserons les cas où le décrochage ne rime pas avec NEET afin d'identifier, le cas échéant, les éléments qui permettent à certains décrocheurs d'échapper au statut de NEET. Enfin, nous analyserons les cas inverses, c'est-à-dire les jeunes non décrocheurs qui deviennent NEETs de manière à comprendre les causes de ces situations



5.3.1. Lien entre décrochage scolaire et NEET : combattre le premier pour combattre le second

Quel que soit le niveau des capacités cognitives, le risque d'être NEET est environ 3 fois plus élevé pour les décrocheurs scolaires que pour les non décrocheurs¹⁰. Parmi les décrocheurs ayant des capacités cognitives moyennes ou élevées, 27 % deviennent NEETs alors que c'est le cas de 9 % des jeunes non décrocheurs ayant les mêmes capacités cognitives. Pour les jeunes ayant des capacités faibles, le rapport entre les deux chiffres reste le même (environ 3) mais les niveaux sont beaucoup plus élevés ; ils s'élèvent à 49 % et 16 %, ce qui s'explique par le fait que le risque de décrochage est d'autant plus fort que les capacités cognitives sont faibles. En effet, les jeunes ayant des capacités cognitives relativement faibles sont deux fois plus exposés au risque de décrochage (18 % contre 8 %).

Il est toutefois intéressant de noter que la scolarité semble atténuer l'incidence des faibles capacités cognitives sur la trajectoire des jeunes. En effet, parmi les non décrocheurs, 85 % des jeunes dotés de capacités cognitives relativement faibles ne sont pas NEETs, ce chiffre étant relativement proche de celui concernant les jeunes ayant des capacités cognitives relativement plus élevées (91 %). De la même manière, des capacités cognitives plus élevées réduisent l'incidence du décrochage : 27 % des décrocheurs ayant des capacités cognitives moyennes ou élevées deviennent NEETs alors que c'est le cas de 49 % des décrocheurs ayant de faibles capacités.

Le décrochage scolaire n'a pas pour seul effet d'augmenter le risque de devenir NEET ; il constitue également un facteur aggravant puisque les jeunes NEETs, quand ils ont été décrocheurs, doivent faire face à une situation plus précaire que les NEETs non décrocheurs, notamment en termes de durée de l'épisode NEET.

En conséquence, combattre le décrochage scolaire permet de combattre le risque de devenir NEET. C'est dans cette perspective que l'étude s'est intéressée aux déterminants du décrochage scolaire¹¹. Il existe plusieurs éléments qui expliquent le décrochage scolaire et de nombreuses études ont permis de les mettre en évidence : le genre, l'origine sociale, la langue maternelle, les capacités cognitives et non cognitives, etc. Toutefois, tous ces éléments ne contribuent pas avec la même ampleur à l'explication du phénomène. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés ici non pas de faire une liste des déterminants du décrochage mais de les hiérarchiser afin d'identifier ceux qui ont les effets les plus importants et qui pourraient, à ce titre, faire l'objet d'une réflexion en matière d'action publique. Ces facteurs de risque sont les suivants :

- Le décès d'un parent ou un divorce sont des événements qui augmentent très fortement le risque de décrochage scolaire. Si ce résultat est a priori connu, l'ampleur de son impact l'est peut-être moins : parmi les élèves ayant connu l'un de ces deux événements, le risque de décrocher suite à l'un de ces événements familiaux est, toutes choses égales par ailleurs, multiplié par près de 4 par rapport au risque de ne pas décrocher.
- La taille de la fratrie joue également un rôle décisif, et ce, quel que soit le niveau de revenu des parents. Les élèves appartenant à une fratrie de 4 enfants et plus ont en effet deux fois plus de risques de décrocher que de ne pas décrocher.
- A capacités cognitives identiques (qui jouent, comme nous l'avons déjà montré, un rôle important dans le décrochage), le redoublement multiplie également le risque de décrocher par 2. Il est ici difficile de savoir si le redoublement est la cause du décrochage ou s'il n'en est qu'un signe avant-coureur.
- Un sentiment de mauvaise ambiance dans l'établissement scolaire ou une orientation non choisie sont également des facteurs de risque majeurs : toutes choses égales par ailleurs, ces deux éléments multiplient respectivement par 1,5 et 2 le risque de décrocher (par rapport au risque de ne pas décrocher).

¹⁰ Un décrocheur est défini comme un jeune interrompant sa scolarité sans avoir atteint le niveau d'études secondaire supérieur. Comme le montre le schéma, certains décrocheurs trouvent un emploi, d'autres retournent en études ou en formation tandis qu'une partie d'entre eux deviennent NEETs.

¹¹ Pour une présentation détaillée des résultats, cf. Hauret Laetitia (2017) « Lien entre décrochage scolaire et statut de NEET », LISER, Rapport pour le compte du SNJ, 39 pages.

- A contrario, les capacités non cognitives des élèves telles que la ténacité, l'ouverture à l'expérience, le caractère consciencieux, l'agréabilité, le névrosisme, l'attitude vis-à-vis du risque et de l'avenir ne semblent pas constituer des contreparties à un milieu social défavorisé ou à des capacités cognitives faibles. Certes, on peut observer ici ou là des exemples d'élèves qui doivent leur réussite scolaire à une ténacité exemplaire, et ce malgré des prédispositions et un environnement a priori très défavorables. Pourtant, ces cas ne constituent pas la norme et les qualités non cognitives restent le plus souvent non déterminantes pour compenser l'existence de facteurs négatifs.

Les déterminants principaux du décrochage qui viennent d'être présentés sont autant de pistes qui peuvent être exploitées pour empêcher les jeunes de décrocher. Ils invitent à intensifier la prévention du phénomène en mettant en place des systèmes d'alerte permettant de détecter les jeunes présentant des facteurs de risques. Nous reviendrons sur les mesures envisageables dans la dernière partie de ce document.

Toutefois, quels que soient les efforts entrepris, il est évident que certains jeunes resteront confrontés au problème du décrochage : ce dernier ne peut en effet être évité pour tous, soit parce que certains jeunes n'ont pas les moyens d'accéder au niveau secondaire supérieur, soit parce que, en dépit de capacités qui pourraient leur éviter le décrochage, certains adolescents font de mauvais choix, parfois liés au fait qu'ils se construisent et cherchent à exprimer un mal-être dû à l'adolescence elle-même. Dès lors, la question est celle des perspectives et des alternatives qu'il est possible de donner aux décrocheurs de manière à rompre avec le lien, certes non univoque mais relativement fort, entre décrochage et statut de NEET. Quelques pistes seront également proposées dans la dernière partie de ce document.

5.3.2. Quand décrochage ne rime pas avec NEET

Même si, comme nous venons de le voir, le risque de devenir NEET est plus grand pour les décrocheurs scolaires, il n'en reste pas moins que tous les décrocheurs ne deviennent pas NEETs. Globalement, 63 % d'entre eux reprennent des études ou s'insèrent sur le marché du travail. Ce chiffre s'établit à 51 % pour les jeunes décrocheurs ayant de faibles capacités cognitives et à 73 % pour ceux ayant des capacités moyennes ou élevées. Ce constat nous invite à comprendre les mécanismes qui conduisent un jeune décrocheur à retrouver le chemin de l'école ou à s'insérer sur le marché du travail. C'est dans cette perspective que nous avons analysé les caractéristiques des jeunes qui malgré le décrochage ont bénéficié d'un parcours vertueux les conduisant à un retour aux études ou à une insertion professionnelle. L'idée sous-jacente à cette analyse est de mettre en évidence si possible les éléments qui rompent le lien entre décrochage et NEET.

Certains résultats obtenus semblent indiquer que les jeunes qui sortent de l'engrenage « décrochage-NEET » sont ceux qui sont le mieux « dotés » parmi les peu « dotés » : par exemple, les jeunes décrocheurs qui retrouvent le chemin de l'école ou qui s'insèrent sur le marché du travail sont plus fréquemment ceux qui possèdent des capacités cognitives plus élevées que les décrocheurs devenus NEETs, qui ne souffrent pas de problème de santé. Ils sont également proportionnellement plus nombreux à avoir des parents au moins diplômés du secondaire supérieur (52 % contre 40 %). En conséquence, la place accordée à l'éducation scolaire par les parents de jeunes décrocheurs ayant réussi à sortir du statut de NEET est également plus importante : seuls 10 % de ces derniers rapportent avoir dû réaliser pendant l'enfance des tâches domestiques au lieu de faire leurs devoirs à domicile contre 16 % pour les décrocheurs demeurant NEETs.

En revanche, un élément nous semble peut-être moins commun : il s'agit de la valeur que les jeunes accordent à la notion de travail. Ainsi, 52 % des décrocheurs sortis du statut de NEET pensent qu'avoir un travail est nécessaire pour développer pleinement ses capacités contre 40 % des décrocheurs demeurant NEETs ; 42 % pensent également qu'il est humiliant de recevoir de l'argent sans avoir à travailler contre 33 % ; enfin, 54 % pensent que travailler est un devoir envers la société contre 39 %. La valeur accordée au travail semble donc pouvoir être un moteur, indépendamment des autres caractéristiques, qui encourage les jeunes à tout mettre en œuvre pour sortir du statut de NEET. Dans ce contexte, mener des programmes visant à renforcer certains aspects liés aux valeurs peut être prometteur.

Comme nous l'indiquions au point 5.3.1., le lien entre capacités non cognitives des élèves (ténacité, ouverture à l'expérience, caractère consciencieux, etc.) et risque de décrochage n'a pas pu être établi. En revanche, elles semblent constituer un léger atout pour transformer le décrochage en parcours vertueux. Elles contribuent en effet à favoriser un retour aux études ou une insertion sur le marché du travail. Ainsi, proposer des programmes destinés à développer les capacités non cognitives des jeunes pourraient également aider les décrocheurs à sortir du statut de NEET. De tels programmes sont mis en place dans certains pays, comme le programme Social and Emotional Aspects of Learning, instauré dans certaines écoles au Royaume-Uni, qui vise à développer les compétences sociales et émotionnelles des enfants et des adolescents.

5.3.3. Quand les non décrocheurs deviennent NEETs

Ne pas avoir décroché à l'école ne protège évidemment pas toujours du risque de devenir NEET. En effet, 11 % des jeunes qui n'ont pas décroché deviennent NEETs dont un tiers qui peuvent être qualifiés de NEETs vulnérables.

A l'instar de ce qui a été présenté pour les décrocheurs ne devenant pas NEETs, certains résultats obtenus semblent indiquer que les jeunes non décrocheurs qui deviennent NEETs sont ceux qui sont les moins bien « dotés » parmi les plus « dotés ». Pour partie, ce groupe de jeunes possède donc les mêmes facteurs de risque que les NEETs décrocheurs : ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu dans un environnement familial faiblement doté culturellement, ayant connu des difficultés économiques et où la place conférée aux devoirs était limitée. Ils sont également proportionnellement plus nombreux à rapporter souffrir de problèmes de santé limitant leur activité ou à avoir une charge familiale. Ils partagent, enfin, le fait d'avoir, en moyenne, de plus faibles capacités cognitives. On notera malgré tout une spécificité des NEETs non décrocheurs : ils sont proportionnellement plus nombreux à être natifs d'un pays étranger (61 % contre 48 % chez les non NEETs non décrocheurs). Cet élément s'explique probablement par le fait qu'une partie de ces jeunes possède certes un niveau d'études secondaire supérieur¹² mais probablement acquis dans leur pays d'origine et donc peut-être moins valorisé au Luxembourg.

Cette proximité entre le groupe des NEETs décrocheurs et des NEETs non décrocheurs témoigne du fait qu'il existe un halo autour du niveau d'études secondaire supérieur au sein duquel les détenteurs du niveau secondaire supérieur ne se distinguent pas clairement de ceux qui ne l'ont pas obtenu. Autrement dit, ce niveau d'études n'est pas toujours suffisant pour échapper au statut de NEET. Cette remarque invite à s'interroger sur la pertinence d'indicateurs tels que ceux développés au niveau européen : réduire à moins de 10 % la part de jeunes ayant au moins le niveau secondaire supérieur a-t-il un sens si on ne s'assure pas au préalable que ce niveau confère un niveau d'employabilité suffisant pour prétendre à une insertion sur le marché du travail ?

En revanche, on peut être davantage étonné de constater que certains jeunes non décrocheurs ayant des capacités cognitives moyennes ou élevées deviennent NEETs. Ils représentent 9 % de ces derniers. On retrouve, pour eux, les mêmes facteurs de risques que ceux présentés précédemment (charges familiales, problèmes de santé, famille peu dotée culturellement, faible place octroyée à l'éducation dans la famille, valeur travail, etc.). Pour certains, un haut niveau de vie peut désinciter les jeunes à vouloir s'insérer, leurs besoins étant couverts par leurs parents. Cependant, ces jeunes sont dans le statut de NEET depuis moins longtemps que leurs homologues ayant des capacités cognitives moins élevées (7 mois contre 10 mois).

Cette dernière partie concernant le lien entre décrochage et NEET permet de mettre en évidence, d'une part, la complexité du lien, non univoque, entre les deux phénomènes et, d'autre part, l'existence d'éléments pouvant intervenir à différents niveaux, soit pour inscrire le jeune dans une trajectoire descendante qui l'amène à enchaîner décrochage et statut de NEET, soit au contraire pour rompre ce lien et l'inscrire dans une trajectoire ascendante. Des analyses complémentaires devront permettre d'affiner davantage les résultats. Elles permettront notamment d'analyser sur une durée plus longue les trajectoires des jeunes de manière à mieux appréhender les phénomènes de persistance et de récurrence du statut de NEET selon l'existence ou non d'un décrochage scolaire.

¹² qui correspond au niveau en deçà duquel on est considéré comme décrocheur.

II Quelles mesures de politiques publiques pour soutenir les jeunes NEETs ?

Quelles mesures de politiques publiques

Rédaction : SNJ en coopération avec la Cellule Emploi-Travail de l'IGSS et le LISER

Les analyses qui ont été présentées dans ce document mettent en évidence la diversité des causes pouvant conduire au statut de NEET. Plus précisément, elles montrent que les causes sont multiples et peuvent intervenir à différents moments du cycle de vie. En effet, comme nous l'avons montré, le fait de devenir NEET demain peut être lié à un manque de capacités cognitives, à un échec scolaire malgré des capacités qui auraient pu être suffisantes pour atteindre un certain niveau d'études, à l'inadéquation entre les compétences des jeunes et les besoins des entreprises, malgré un certain niveau de diplôme.

Ces éléments liés spécifiquement à la réussite scolaire peuvent en outre se heurter, à différents moments du cycle de vie, à des événements, liés à la santé ou à la famille, susceptibles de modifier la trajectoire de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte.

Compte tenu de ce constat, nous nous sommes interrogés sur la pertinence d'un cadre global dans lequel il serait possible de coordonner toutes les mesures pouvant jaloner la vie des jeunes et permettant in fine de leur donner les meilleures chances d'insertion dans la société et sur le marché du travail.

L'objectif pourrait donc être de disposer de différentes mesures qui, dans l'ensemble du cycle de vie, s'emboîtent les unes aux autres de manière à offrir à chaque fois une nouvelle perspective à celui ou celle qui sort de l'étape précédente sans succès. De nombreux éléments de ce dispositif existent évidemment déjà. Toutefois, force est de constater qu'ils semblent être plus ou moins déconnectés les uns des autres, ne s'inscrivant pas dans un cadre global **au centre duquel se trouve d'abord l'enfant, puis l'élève et enfin le jeune adulte.**

Les discussions menées dans le cadre de ce projet ont permis de mettre en évidence certains des blocages qui empêchent la mise en œuvre d'une telle approche « intégrée ». Il s'agit en premier lieu du **manque de transversalité**, parfois dû à la rigidité du cadre légal dans laquelle s'inscrivent les missions des différents partenaires travaillant auprès des jeunes en difficulté et, en second lieu, du **cloisonnement des informations** concernant le jeune et recueillies par les différents intervenants, ce cloisonnement étant légitimé par la question du secret professionnel et de la protection des données à caractère personnel.

Dans cette seconde partie, notre objectif est de contribuer à la réflexion sur une approche globale en présentant des propositions articulées autour des différents moments du cycle de vie des enfants, des élèves et des jeunes.

Comme nous l'avons indiqué dans l'avant-propos, cette seconde partie présente des mesures qui relèvent de constats auxquels nous ont conduits les analyses réalisées dans ce projet, mais également des mesures recueillies dans le cadre des consultations régulières organisées auprès des nombreux acteurs luxembourgeois qui contribuent au soutien aux jeunes au Luxembourg¹, et enfin des mesures évoquées dans des débats en cours au Luxembourg et ailleurs ou des documents publiés récemment sur la question des jeunes en difficulté². Ces consultations ont permis d'identifier des propositions qui ne se limitent pas au seul champ d'action d'un seul ministère, mais visent une approche holistique et transversale du phénomène NEET. C'est une autre originalité du projet. A ce titre, nous remercions toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué aux débats et ainsi à la réalisation de ce document synthétique ayant pour vocation d'alimenter la réflexion politique à propos des jeunes en difficulté.

Pour une partie d'entre elles, les mesures que nous décrivons ont déjà été mises en œuvre, en partie ou intégralement. Nous avons malgré tout tenu à toutes les présenter de manière à être le plus exhaustifs possible et à renforcer le débat politique sur la question des jeunes en difficulté.

¹ Liste des partenaires ayant participé aux consultations : Adem, MTEESS, CEDIES, IGSS, LISER, INFPC, IUIL, UNI.lu, STATEC, Ministère de la famille (SNAS et Division Solidarité), différents services du MENJE (ALJ, CPOS, Maison de l'orientation, SCRIPT, service statistiques et analyses, service jeunesse, SNJ)

² Voir la bibliographie dans Hauret (2017) (1)

mesures pour soutenir les jeunes NEETs ?

Prévenir et agir dès les premières années : des mesures de prévention de l'échec scolaire chez l'enfant et du décrochage scolaire chez l'adolescent

Nous présentons ici une liste d'éléments, dont certains sont déjà mis en œuvre, qui s'inscrivent dans une logique de prévention du décrochage scolaire. Elles sont présentées de façon chronologique autour de la trajectoire du jeune.

Améliorer les capacités cognitives dès la petite enfance :

- Développer la qualité de l'offre éducative au niveau des Services d'éducation et d'accueil,
- Faciliter l'accès aux Services d'éducation et d'accueil notamment aux enfants issus de milieux défavorisés en vue de leur donner de meilleures chances de réussite,
- Soutenir l'apprentissage des langues.

Réduire l'échec scolaire dans l'enfance :

- Aménager des classes de taille appropriée pour les jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissage (notamment en raison de la langue),
- Développer le soutien scolaire sélectif,
- Développer les pédagogies « apprendre à apprendre » pour rendre les jeunes capables de se former à tout âge,
- Développer les capacités cognitives et non cognitives (même si, pour ces dernières, les effets ne semblent pas très forts) – programmes qui visent à développer les compétences sociales et émotionnelles des enfants et des adolescents,
- Améliorer la coopération entre les écoles et les Services d'éducation et d'accueil (coopération de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle).

Réduire le décrochage scolaire à l'adolescence :

- Sensibiliser les jeunes dans le cadre scolaire pour qu'ils prennent conscience de la réalité du marché du travail et de leurs propres capacités (certains acteurs de terrain indiquent que les jeunes surestiment parfois les chances de trouver un emploi sans qualification ; cette méconnaissance peut ne pas freiner leur volonté de décrocher),
- Développer une approche préventive cohérente en matière de décrochage scolaire (élaborée sur la base de cette étude mais également à partir de toutes les autres analyses menées au Luxembourg) ; il s'agirait de détecter le plus systématiquement possible les principaux facteurs augmentant le risque de décrochage scolaire de manière à apporter davantage d'attention aux enfants confrontés à l'un de ces risques : survenance d'un décès, d'un divorce, d'une maladie, fratrie de grande taille, etc. Cette approche nécessite notamment de sensibiliser les parents à la nécessité d'informer l'école de la survenance d'événements familiaux graves pouvant avoir un impact majeur sur le risque de décrochage. Elle nécessite aussi de sensibiliser le personnel enseignant et d'organiser l'interaction des enseignants avec les services de soutien de l'école (services socio-éducatifs, services d'accompagnement psycho-social, ...),
- Développer des mesures destinées à améliorer, si nécessaire, le cas échéant le climat scolaire dans l'établissement,
- Développer la réflexion autour des questions de l'orientation (pour éviter autant que possible des choix subis notamment au niveau de la formation professionnelle).

Diversifier l'offre scolaire :

- Valoriser la formation professionnelle,
- Faciliter l'accès à l'apprentissage, notamment pour les élèves en difficulté,
- Développer des dispositifs de la 2^e chance,
- Développer des programmes de formation extrascolaires. Certains jeunes peuvent être à la fois découragés par l'école et à la fois éloignés du marché du travail, de sorte qu'un programme complet de prise en charge à la fois sur le plan social, comportemental et professionnel doit être entrepris. Pour ces jeunes, il faudrait proposer des programmes extrascolaires d'insertion et d'accrochage scolaire ainsi que des programmes de formation et de préparation à la vie active.

Prévenir et agir pour limiter les conséquences liées aux risques extra-scolaires : veiller particulièrement à certains groupes à risque

Comme l'indique le rapport de l'OCDE³, le succès des programmes destinés aux jeunes en difficulté est directement lié à la prise en compte des spécificités de certains groupes. C'est pourquoi nous allons ici faire le bilan des propositions qui concernent des problèmes spécifiques.

Pour les jeunes déclarant avoir des problèmes de santé, qui les ont conduits à un échec scolaire et donc à un faible niveau d'éducation malgré des capacités cognitives élevées, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures préventives visant à mieux prendre en compte, dans le milieu scolaire, le handicap ou la maladie. Ces politiques pourraient avoir plusieurs dimensions :

- Renforcer les moyens de détection des enfants souffrant de maladie,
- Sensibiliser les parents à la nécessité d'informer l'école en ne limitant pas l'information à la médecine scolaire mais en la diffusant à l'équipe pédagogique de manière à créer des synergies et à améliorer la prise en charge de l'enfant,
- Éviter les discontinuités dans la prise en charge des enfants souffrant de maladie, notamment au moment du passage de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire, mais également entre les services scolaires et extrascolaires concernés par les jeunes,
- Renforcer l'apprentissage des aspects civiques liés à la gestion de la différence et au développement de la solidarité,
- Promouvoir l'inclusion des enfants malades,
- Développer les concepts pédagogiques de manière à rendre l'offre scolaire plus flexible pour répondre à des besoins spécifiques et garantir un accompagnement individualisé des enfants en question,
- Allouer des moyens pour le recrutement de personnel dédié à l'accompagnement des enfants et des jeunes concernés de manière à détecter et valoriser leurs compétences,
- Développer une orientation professionnelle adaptée au groupe-cible,
- Dans la mesure où l'offre en ateliers protégés n'est pas suffisante et qu'une partie des jeunes en difficulté peut faire valoir certaines compétences, il faudrait réfléchir à augmenter l'offre de postes pour jeunes avec handicap et l'attractivité des contrats d'emploi aidés pour les employeurs.

³ « The NEET challenge : What can be done for jobless and disengaged youth », OCDE, 2016, 67 p.

Il nous semble fondamental que les pouvoirs publics s'approprient ce type de politiques, déjà amorcées dans bien des cas, pour éviter d'infliger aux jeunes concernés le principe de la double, voire de la triple peine : handicap ou maladie, puis échec scolaire et enfin exclusion du marché du travail. Les mesures proposées ici contribueraient à rompre avec ce cercle vicieux pour offrir aux jeunes concernés la perspective d'une dynamique vertueuse qui les conduise à une insertion sociale et professionnelle de qualité.

Concernant la marginalisation de certains jeunes liée à un problème d'addiction ou de comportements déviants, le rôle de l'école ne peut être que complémentaire à celui de la famille. Les mesures devraient se développer autour des axes suivants :

- Renforcer la coopération avec les parents,
- Développer des politiques de santé publiques préventives, à destination des adolescents, et de lutte contre les accoutumances qui pourraient aider ces jeunes, pourtant dotés d'un degré d'employabilité relativement élevé, à sortir du statut de NEET,
- Sensibiliser le corps enseignant à cette problématique pour leur permettre d'identifier et de signaler les élèves à risque. Ainsi, c'est l'ensemble de l'équipe pédagogique qui pourrait agir, ce qui augmenterait les chances de détection et de prise en charge des élèves en cours de marginalisation.

Agir après l'école pour rattraper les jeunes en difficulté : renforcer ou créer de l'employabilité

La question de l'employabilité dont nos analyses ont montré le rôle majeur dans le risque d'être NEET nécessite la **mise en place de nombreuses mesures, coordonnées dans un cadre global**, de manière à tenir compte de la diversité des situations des jeunes sortant du système scolaire.

Les efforts réalisés dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse pour améliorer la **concertation et coopération entre services** constituent un premier pas dans la bonne direction, mais devraient être étendus et approfondis :

- Il existe une large panoplie de mesures/offres s'adressant aux jeunes en difficulté. Ces offres sont soutenues par différents ministères ce qui rend la coordination difficile. Un premier pas pourrait être l'élaboration d'un inventaire des mesures existantes, précisant chaque fois leur public-cible respectif.
- D'autres mesures pourraient également être imaginées comme par exemple la création d'une base légale pour des stages en entreprise. Ces derniers concerneraient les jeunes issus de l'enseignement secondaire ou secondaire technique mais pas encore inscrits dans des études supérieures.
- Dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse, il serait intéressant d'aller plus loin dans la collaboration des différents acteurs offrant des mesures pour jeunes.
- Dans le cadre de cette démarche coordonnée il est important d'y associer les entreprises en les sensibilisant aux difficultés de la population, de mieux leur exposer les aides disponibles et d'encourager une approche sociale et solidaire des entreprises.

La politique en matière de formation tout au long de la vie joue également un rôle important au niveau de l'employabilité des jeunes. Il faut veiller à ce que l'offre de formation soit en adéquation avec les besoins des jeunes.

Avant tout des programmes de détection des jeunes en difficulté pour les mettre dans le « radar » des acteurs compétents

Pour agir et soutenir les jeunes en difficulté, il est indispensable qu'ils soient dans le « radar » d'au moins un des acteurs pouvant leur proposer un soutien. L'analyse du lien entre NEET et demandeurs d'emploi met en évidence un éloignement massif entre les jeunes NEETs et l'ADEM. En effet, seuls 42% de la cohorte de jeunes NEETs analysés dans le cadre de cette étude sont inscrits à l'ADEM et parmi les jeunes NEETs persistants pendant au moins deux ans, 62% sont hors de l'ADEM pendant toute la période. Or le prérequis à une intervention auprès des jeunes NEETs en difficulté est leur nécessaire enregistrement auprès d'au moins une des institutions publiques soutenant les jeunes. Il est donc essentiel de s'interroger sur les mesures à mettre en place pour faire en sorte que les jeunes NEETs en difficulté se tournent vers les institutions publiques en charge du soutien à la jeunesse. Différentes pistes pour ramener les jeunes en difficulté vers les partenaires institutionnels peuvent être envisagées :

- Rapprocher et localiser sous un même toit certains services pour donner davantage de visibilité aux offres existantes. La mise en place de la Maison de l'orientation est un premier pas dans la bonne direction,
- Renforcer la coopération entre les partenaires institutionnels et les services sociaux, les maisons de jeunes, les services pour jeunes, ...
- Médiatiser les offres existantes de manière à atteindre à la fois les jeunes et les parents.

L'existence d'un incitant financier pour les jeunes à s'inscrire à l'ADEM existe déjà mais semble peu connu et peu utilisé. Les jeunes de moins de 21 ans qui sortent du système scolaire et qui n'ont pas suffisamment cotisé peuvent bénéficier après 6 mois d'inscription à l'ADEM du droit à l'indemnisation-chômage (correspondant à 70% du salaire social minimum non qualifié). Il serait intéressant de dénombrer les jeunes NEETs éloignés de l'ADEM qui auraient droit à cette prestation afin de mesurer la part de jeunes qu'une meilleure information sur cette prestation permettrait de ramener vers le service de l'emploi.

Publications éditées par le SNJ

Les documents de la série „**Pädagogische Handreichung**“ et de la série „**Etudes et conférences**“ sont disponibles en ligne : www.snj.lu

Pour une version papier, prière d'envoyer un courrier électronique à : secretariat.qualite@snj.lu

Série „Pädagogische Handreichung“



Dernière parution :

L'éducation plurilingue dans la petite enfance.

SNJ, SCRIPT, 2017

Autres parutions :

Forscheraktivitäten im non-formalen Bildungsbereich. Kinder entdecken die Wissenschaften. 2017

Die Eingewöhnung von Kindern in Kindertageseinrichtungen. La familiarisation des enfants dans les SEA. 2016

Von Gefühlen, Stärken, Sexualität und Grenzen. Körpererziehung bei Kindern von 0-12. 2016

Partizipation von Beginn an. 2015

Un accueil pour tous ! Mettre en oeuvre une approche inclusive dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants. 2015

Thema „Jugendliche und Alkohol“ in der Jugendarbeit. 2015

Bildung für nachhaltige Entwicklung für Kinder und Jugendliche. 2014

Gesunde Ernährung im Jugendhaus. 2014

A table. L'expérience du buffet comme modèle de restauration dans les maisons relais. 2013

Handbuch Offene Jugendarbeit in Luxemburg. 2013

Aufsuchende Jugendarbeit. 2013

Série „Etudes et conférences“



Dernière parution :

Die pädagogische Haltung

SNJ ; Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. 2016

Autres parutions :

Inklusion 2015

Partizipation von Kindern und Jugendlichen. 2014

Bildung im außerschulischen und außerfamiliären Kontext. 2014

Jugendliche Risikolagen im Übergang zwischen Schule und Beruf. 2013

Jugendliche im öffentlichen Raum. 2013

Édité par :



Service National
de la Jeunesse

En collaboration avec :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité sociale
Inspection générale de la sécurité sociale

Soutenu par :



Avec le soutien du
Fonds social européen